

Actions en justice intentées au nom de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence en requête et en défense

Intitulé de l'affaire	Objet de la requête	Défense de CAP Excellence	Jugement du tribunal 1 ^{ère} instance	Appel	Dernier ressort
EURO PIECES L'UNIVERS DU VÉLO/EPCI Cap excellence	La société EURO PIECES l'Univers du Vélo" demande au tribunal de condamner la collectivité d'agglomération Cap Excellence à lui verser la somme de 319.191 euros à titre de réparation de son préjudice économique financier	Cabinet SEBAN	10/03/2026	En cours	
LA SOCIÉTÉ BABEL/EPCI Cap excellence	Cap Excellence relève appel du jugement n° 2301276 rendu le 16 juin 2026 par le tribunal administratif de la Guadeloupe et en demande l'annulation ou la réformation en tant que ses articles 1 ^{er} à 5 et 7 fixent le solde du marché de maîtrise d'œuvre au débit de l'établissement public, le condamnant au paiement d'un principal, d'intérêts moratoires et de frais irrépétibles et rejettent ses conclusions présentées au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.	Cabinet VEDESI	16/06/2026	En cours	
██████████/EPCI Cap excellence	Mme ██████████ demande au tribunal d'annuler la décision implicite de rejet de la communauté d'agglomération Cap Excellence sur la demande remboursement et d'enjoindre à la communauté de procéder au remboursement intégral des sommes dues au titre des factures produites à hauteur de 6 835 euros	Cabinet SEBAN	En attente		

Protection fonctionnelle due aux agents

de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence au titre de la loi du 13 juillet 1983 modifiée et à la loi du 20 avril 2016

Protection fonctionnelle octroyée par l'Autorité Territoriale : agents concernés	Dépenses prises en charge par l'Administration	Dépenses prises en charge par notre assureur SMACL assurances	Plaintes	Tribunal compétent	Observations